

FLASH MENSUEL JANVIER 2021



55,25 \$



161,5



132,6



Réévaluation des projets publics : 40 milliards de dollars de « surcoûts »

Lors d'une journée d'étude consacrée à la réévaluation et à la maturation des projets publics, le Ministre des finances a déclaré que sur les dix dernières années, le montant des réévaluations a approché les 40 milliards de dollars. Ce montant représente plus du quart du budget d'équipement sur la même période. Le ministre a imputé ces surcoûts à un défaut de maturation des projets publics. Cet avis n'est pas partagé par certains acteurs publics et privés. En effet, le code des marchés publics privilégie le soumissionnaire le « moins disant ». La pratique veut que celui-ci minimise son offre pour se « rattraper » par la suite avec des avenants. Les questions de gouvernance et de transparence dans l'octroi des marchés publics sont d'autres facteurs de surcoûts.

Inflation : Ressentie partout sauf ...dans les statistiques officielles.

Le début de cette année a été marqué par la hausse des prix de certains produits de large consommation. Dès la première semaine de ce mois, une augmentation sensible du prix des pâtes et des légumes secs a été constatée. Selon les marques, le prix des pâtes a augmenté de 10 à 25 dinars ; ce qui donne une hausse minimale de 20% sur le prix unitaire. Pour les légumes secs et les produits laitiers, la hausse est de 10%, au minimum. Ces hausses ont débuté au mois d'octobre dernier. Mais l'indice officiel de l'Inflation en Algérie (IPC – ONS) ne les reflète pas fidèlement.

ZLECAF : La logistique ne suit pas

Dans une interview accordée à l'APS, le PDG de LOGITRANS¹, a affirmé que la plateforme logistique de Tamanrasset (16 hectares) sera réceptionnée à la fin de cette année. Pour sa part, la zone de transit de Tindouf (8 hectares) ne devait l'être que dans une année (1^{er} trimestre 2022). A titre de rappel, l'annonce de création de ces deux structures remonte à 2018. Le retard dans leur réalisation fait perdre à l'Algérie les bienfaits potentiels attendus de la ZLECAF qui est entrée en vigueur ce mois de janvier.

Banque d'Algérie : Reconduction des mesures d'allègement des dispositions prudentielles

La Banque d'Algérie vient de reconduire pour la seconde fois, et ce jusqu'au 31 mars prochain², les mesures relatives au seuil minimum du coefficient de liquidité, de la dispense des banques de l'obligation de constituer un coussin de sécurité et le report de paiement des tranches de crédits. Ces mesures ont été instituées la première fois en avril 2020. En l'absence de statistiques monétaires, il est difficile d'évaluer à ce jour l'impact de ces mesures sur la distribution du crédit. La statistique la plus récente date de septembre 2019.

¹ Filiale de la SNTR spécialisée dans la logistique terrestre (<http://www.groupe-logitrans.dz/>)

² [https://www.bank-of-](https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/Communique06012021.pdf)

<https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/Communique06012021.pdf>

ANSEJ : Échec d'un dispositif

Dans une déclaration faite à l'APS, le ministre chargé de la microentreprise a acté l'échec du dispositif ANSEJ. En effet, toujours selon lui, 70% des entreprises créées dans ce cadre sont en crise et nécessitent une prise en charge. Elle pourrait prendre la forme d'un rééchelonnement de la dette sur cinq ans avec un différé de paiement pouvant aller jusqu'à une année et un effacement des agios, des intérêts et des pénalités de retard. Ces mesures peuvent aller jusqu'à l'effacement total de la créance pour les entreprises dont l'activité ne peut être réhabilitée ou dans l'incapacité d'honorer sa dette. Par cette décision, le Gouvernement introduit un fort aléa moral comme c'était le cas en 2009 avec les agriculteurs³. Le nombre d'entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ, depuis sa mise en place en 2005, est de 380.000.

ANISFER : Liaison maritime

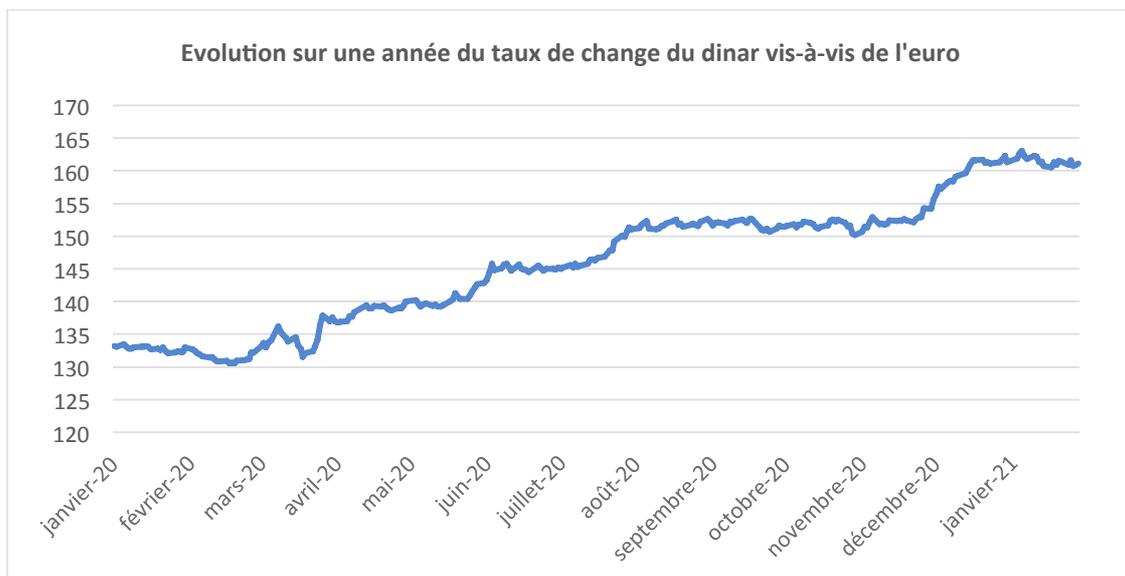
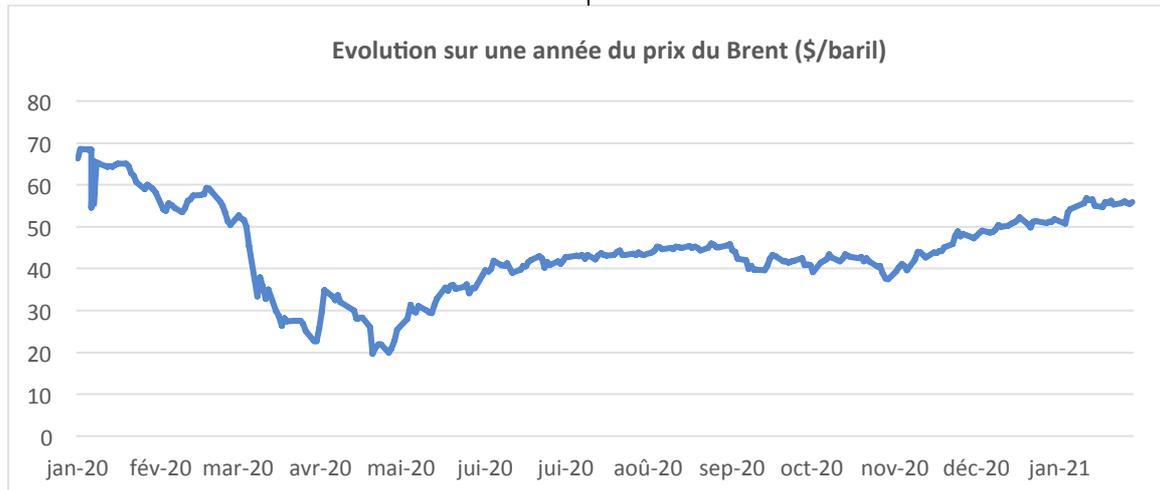
La société de logistique maritime Anisfer qui dispose d'un port sec à Rouiba a lancé vers la fin de ce mois une ligne maritime express entre l'Algérie et la Mauritanie. Les tarifs et les délais proposés sont parmi les plus compétitifs. Cette liaison facilitera les exportations vers la Mauritanie. Une porte possible pour l'Afrique de l'Ouest.

OPEP : Maintien de la production

³ Par décision du Président de la République, le Trésor était dans l'obligation de racheter les dettes contractées par les agriculteurs. Le montant était de 410 millions d'euros.

En début de ce mois, L'OPEPE + a tenu une réunion pour discuter des futurs quotas. Après négociations, la mesure arrêtée en décembre a été maintenue avec une exception pour la Russie et le Kazakhstan. Ces deux membres ont été autorisés à augmenter leurs productions,

respectivement de 65.000 et 10.000 barils/jour, pour répondre à la demande locale. Pour maintenir l'équilibre, l'Arabie Saoudite a accepté de compenser cette augmentation. Cette décision a eu un effet direct sur le prix du brut qui a atteint les 54\$ le baril.



Evolution sur une année du taux de change du dinar vis-à-vis du dollar

